

## ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES 2020 : des chiffres corrélés à l'activité économique

La Carsat Languedoc-Roussillon publie les chiffres de la sinistralité 2020 en Languedoc-Roussillon, et met en lumière les faits marquants de sa mission d'assureur et préventeur des risques professionnels dans les entreprises au cours de cette année.

### Accidents du travail, accidents routiers professionnels et maladies professionnelles 2020 : une diminution proportionnelle à la baisse de l'activité économique

Dans le contexte économique lié à la pandémie de la Covid-19, qui a entraîné l'arrêt ou ralenti les activités des entreprises, **le nombre d'accidents du travail reconnus a diminué de 17,3% par rapport à 2019** avec moins de 23 000 accidents du travail contre + de 27 000 en 2019. En 2020, tous les secteurs d'activité enregistrent une baisse du nombre des accidents du travail avec arrêt. Cette baisse, proportionnelle au recul de l'activité, est plus forte dans l'administration, les banques et les assurances (-39%) ainsi que dans les activités de commerce (-22%) et le transport (-21%), des secteurs plus fortement impactés par le ralentissement de l'activité. La situation est plus contrastée dans les activités industrielles et secondaires avec une diminution de 12,8% dans la métallurgie, de 13,4% dans l'ameublement et le textile et de 7,5% dans la chimie-plasturgie mais de 11,5% dans le BTP, secteur d'activité qui a été le moins longtemps à l'arrêt.

À la suite des périodes de confinement, les accidents routiers professionnels sont en baisse dans tous les secteurs d'activité en 2020. **Les accidents de mission ont diminué de 27%** et **les accidents de trajet**, qui représentent + de 75% des accidents routiers professionnels, **enregistrent également une baisse de 7%**.

Les accidents graves avec incapacité permanente ont été moins nombreux ainsi que les accidents mortels.

**Le nombre de maladies d'origine professionnelle prises en charge par l'Assurance Maladie enregistre une baisse de 25% en 2020** en lien avec la pandémie. Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) qui représentent 89% des maladies professionnelles baissent de près de 23% en 2020.

### En quelques mots...

La Carsat Languedoc-Roussillon est un organisme du régime général de la Sécurité sociale, qui exerce des missions de service public. Elle intervient auprès des actifs, des retraités et des entreprises au titre de la retraite, du bien vieillir, de la prévention des risques professionnels.

Contact Presse : **Elodie Spagnuolo**

elodie.spagnuolo@carsat-lr.fr / 06 47 83 91 75

Retrouvez-nous sur **www.carsat-lr.fr**

et rejoignez-nous sur



## Covid-19 : la Carsat Languedoc-Roussillon mobilisée pour accompagner les entreprises

Dès le début de la crise, le réseau prévention (Cnam/Carsat/INRS) s'est mobilisé pour accompagner les entreprises en période de confinement et dans la reprise d'activité, pour aider à la prise en charge des salariés victimes de la Covid-19 et favoriser la prévention contre la pandémie : rédaction de **80 fiches conseils métiers** pour la protection des salariés au travail (la Carsat Languedoc-Roussillon a rédigé 4 fiches conseils métiers concernant le secteur des commerces de détail non-alimentaires) et définition d'un **plan de reprise pour 13 secteurs d'activité**.

En complément, elle propose depuis le 18 mai 2020, une subvention « Prévention Covid » pour aider les entreprises de moins de 50 salariés et travailleurs indépendants à financer des équipements de protection Covid-19. **1536 subventions ont été réalisées**, pour un montant engagé de **2 440 569 euros**.

Pendant toute la durée de la crise, elle a maintenu son accompagnement habituel sur la prévention en entreprise :

- **5 872 interventions en entreprises ;**
- **2 303 établissements accompagnés pour des actions de prévention ;**
- **1 510 aides financières accordées aux entreprises pour la prévention pour un montant de 7,8 millions d'euros ;**
- **106 268 établissements gérés pour le calcul du taux de cotisation AT/MP.**

## De nouvelles offres de service : vers une simplification des démarches

A travers de nouvelles offres de service, la Carsat Languedoc-Roussillon œuvre pour simplifier les démarches et améliorer la qualité de service : **plateforme téléphonique employeurs Occitanie** depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2020 (36 79), **demandes de subvention en ligne** (net-entreprises.fr) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, **dématérialisation des taux de cotisation notifiés** (net-entreprises.fr) obligatoire pour toutes les entreprises, quel que soit leur effectif, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### En quelques mots...

La Carsat Languedoc-Roussillon est un organisme du régime général de la Sécurité sociale, qui exerce des missions de service public. Elle intervient auprès des actifs, des retraités et des entreprises au titre de la retraite, du bien vieillir, de la prévention des risques professionnels.

Contact Presse : **Elodie Spagnuolo**

elodie.spagnuolo@carsat-lr.fr / 06 47 83 91 75

Retrouvez-nous sur **www.carsat-lr.fr**

et rejoignez-nous sur

